

Le 20/11/08 à 08:44



rachat, retrait

Assurance vie. Opération qui consiste à retirer tout ou en partie de l'épargne placée dans un contrat d'assurance vie.

On parle de rachat ou de retrait. Le rachat est dit partiel lorsque seule une partie de l'épargne est retirée. En

conséquence, le contrat n'est pas fermé et continue à produire des inserts sur la somme restante.